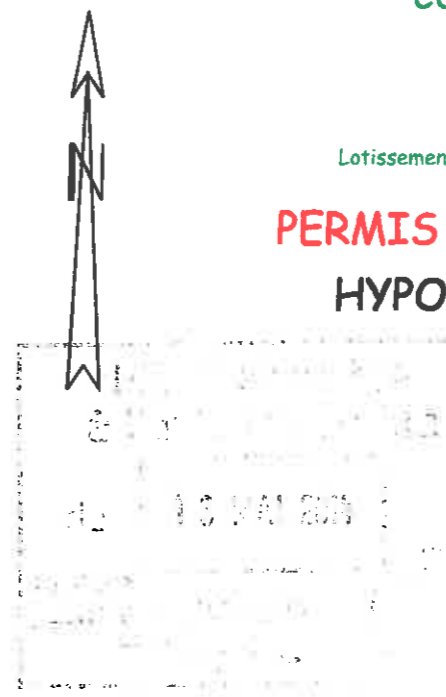


PERMIS D'AMENAGER MODIFICATIF
HYPOTHESE D'IMPLANTATION
DES BATIMENTS

Echelle : 1 / 500

AVRIL 2014

(Dossier 259.13)



- Engazonnement
- Chemin piéton dans les espaces paysagers
- Trottoir béton désactivé
- Caniveau double revers
- PERIMETRE DU LOTISSEMENT
- ACCES VL POSSIBLE SUR L'ÎLOT



- Arbre tige pour voirie:
 Voirie majeure : Cerisier Accolad, Merisier Plena, Noysetier de Byzance.
 Voirie secondaire et placette de stationnement : Amélanche, Erable champêtre, Poirier à fleurs.
- Arbre en tige et en cèpe pour espace vert
 Espace frais à sec: Chênes, Zelkova, Fruitiers divers (Pommier, Prunier...) pour petit verger.
 Espace à tendance humide: Frênes, Ptérocarya, Tulpiér
- Haie arbustive champêtre à planter
- Lisière arbustive champêtre existante
- Massif arbustif et vivace dans noue de voirie composé de saules nains, ronces tapissantes Betty Aschbemer d'Iris, de laïches et de roseaux de Chine.
- Massif arbustif et vivace dans l'espace public composé suivant les situations par: de ronces tapissantes Betty Aschbemer, de fusain tapissant, de fusain ailé nain, de cornouillers, de viornes, de troène commun, de pittosporum, de géranium rhizomateux et de roseaux de Chine

VOIRIE EXISTANTE
 VOIRIE ET STATIONNEMENTS A CREER (enrobé noir)